
Rapport du jury – Certification complémentaire Arts du cirque – Session 2025

Introduction

La session 2025 de la certification complémentaire « Arts du cirque » s'est déroulée dans un climat de sérieux et d'engagement, confirmant la dynamique positive des années précédentes. Trois candidats issus des académies de Créteil et Versailles ont été présentés et tous admis, avec des notes allant de 11 à 16 sur 20. Ce résultat témoigne d'un niveau globalement solide, tout en faisant émerger des axes d'amélioration partagés.

Données clés

- Date et lieu : 30 avril 2025 au lycée Molière de Paris.
- Nombre de candidats présentés : 3
- Nombre d'admis : 3
- Taux de réussite : 100%
- Moyenne générale : 14,3/20

Contexte réglementaire

La certification complémentaire « Arts du cirque » est régie par l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié, ainsi que par la note de service n° 2019-104 du 16 juillet 2019. Elle s'adresse aux enseignants du premier et du second degré, titulaires ou contractuels, et vise à reconnaître une compétence spécifique pour l'enseignement du cirque en milieu scolaire. L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un entretien, s'appuyant sur un rapport écrit, et doit permettre d'évaluer à la fois la culture disciplinaire, la réflexion pédagogique et la capacité à articuler théorie et pratique.

Préparation et motivation des candidats

Les candidats ont présenté une préparation sérieuse, s'appuyant sur une expérience personnelle et professionnelle réelle dans les arts du cirque. Leur engagement s'inscrit dans une logique de parcours professionnel cohérent, avec une volonté affirmée de développer l'enseignement du cirque dans leurs établissements. La réflexion pédagogique est présente, mais gagnerait à être enrichie par une meilleure articulation entre les dimensions culturelles, techniques et créatives de la discipline.

Prestations orales et rapports écrits

Les exposés ont permis de cerner une vision claire de l'enseignement du cirque, appuyée sur des expériences concrètes et une bonne connaissance des programmes. Les interventions les plus abouties ont su dépasser la simple description pour proposer une analyse des enjeux didactiques et des spécificités du cirque à l'école. Les rapports écrits témoignent d'une réelle implication, mais l'analyse critique et la distinction entre expériences personnelles et démarches pédagogiques restent à approfondir. Un appui plus systématique sur les ressources officielles et la littérature spécialisée serait bénéfique.

Enjeux et conseils pour les futurs candidats

- Carnet de bord des élèves : un outil structurant

Le carnet de bord doit être pensé comme un levier de progression, d'autonomie et de réflexion pour les élèves. Il s'utilise dès le début du projet, tout au long de l'année, pour consigner essais, recherches, analyses de spectacles, bilans intermédiaires et intentions artistiques. Le candidat doit être capable d'expliquer comment il met en place ce carnet, à quels moments il l'utilise (séances, retours sur spectacle, évaluations), et dans quel but (suivi de la progression, préparation à la restitution, support d'autoévaluation). Il s'agit de montrer que cet outil favorise la prise de recul, l'expression critique et l'articulation entre théorie et pratique.

- Connaissance de l'enseignement de spécialité et de son programme limitatif (Les Colporteurs et « Magique ! »)

Si l'obtention de la certification complémentaire Arts du cirque ne destine pas obligatoirement l'enseignant à prendre en charge l'enseignement de spécialité, une bonne connaissance de cette spécialité et de l'enseignement optionnel de seconde est malgré tout importante. Approfondir sa connaissance de l'enseignement de spécialité est un excellent moyen de se préparer à l'épreuve orale de certification. C'est l'occasion d'envisager les enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de cet enseignement artistique, de mesurer ses spécificités, de mesurer ce qui le différencie d'un enseignement disciplinaire, de réfléchir à la notion de processus de création ainsi qu'aux enjeux artistiques et culturels qu'il porte. La lecture des programmes optionnels et de spécialité conduit à penser l'articulation des différents éléments qui les constituent afin d'en construire une compréhension globale dépassant la dichotomie artificielle entre pratique et connaissances scientifiques et culturelles. Cette articulation entre connaissances et pratique doit être systématiquement pensée. Il est attendu du candidat qu'il explique comment il l'organise concrètement par la mise en contexte en début de séquence, par des apports de connaissances réguliers, par les retours réflexifs après les ateliers ou lors de rencontres avec les artistes et leurs œuvres, par l'utilisation de supports variés (vidéos, lectures, analyses), par la valorisation de l'expression orale et écrite des élèves. Cette démarche donne du sens à l'apprentissage, nourrit la créativité et prépare à la restitution.

La préparation à la certification ainsi comprise doit prendre en compte le programme limitatif et permettre d'élargir la culture artistique des élèves et de proposer au jury des stratégies pédagogiques adaptées au contexte de la classe. Pour Les Colporteurs, il s'agissait par exemple d'analyser la démarche de la compagnie, ses choix esthétiques et techniques, et de relier ces observations, **notamment lors de spectacles**, à des expérimentations concrètes. Le thème « Magique ! » invitait à explorer la place de l'illusion, de la surprise et de l'artifice dans le cirque, en proposant des séances qui conjuguent recherche documentaire, pratique créative et analyse collective. Le candidat doit montrer aux élèves comment il fait vivre ces thèmes, en alternant temps de recherche, **de lecture, de découverte de spectacles**, de pratique, de réflexion et de restitution, en s'appuyant sur le carnet de bord pour garder trace du parcours **et de la réflexion engagée**.

- Élargissement de la culture circassienne

Une culture circassienne étendue est indispensable pour nourrir la pratique et la réflexion. Comme le rappelle le programme d'enseignement optionnel il s'agit de prendre « en considération les formes de cirque du monde entier et de toutes les époques. Les candidats sont encouragés à assister à des spectacles variés, rencontrer des artistes, participer à des festivals, lire des ouvrages spécialisés et explorer les liens entre cirque et autres arts. Ils doivent

être capables de montrer comment cette culture nourrit leurs projets, ouvre les horizons des élèves et inscrit leur enseignement dans une dynamique contemporaine et interdisciplinaire.

Conclusion

Le jury félicite les candidats pour leur réussite et leur engagement. Il les invite à approfondir leur culture circassienne, à structurer rigoureusement leurs projets en articulant théorie et pratique, et à utiliser pleinement les outils pédagogiques comme le carnet de bord. Il est attendu que chaque candidat soit en mesure d'expliquer les enjeux des dispositifs proposés, d'en justifier les usages et de montrer comment ils participent à la construction d'un enseignement du cirque exigeant, créatif et ouvert sur le monde **artistique contemporain**.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité des bilans des sessions précédentes, tout en intégrant les spécificités et résultats de la session 2025.

RESSOURCES ET CONSEILS DU JURY

POUR PREPARER AU MIEUX L'EXAMEN, LE JURY PRECONISE

- De construire une culture circassienne riche et variée considérant la diversité des formes et des esthétiques du cirque qu'elles soient actuelles, contemporaines, classiques ou traditionnelles. Cette culture passe par la fréquentation des salles de spectacle, les lectures d'ouvrages spécialisés, et éventuellement par une pratique personnelle (stages de formation continue, stages des structures culturelles, spectacles, expositions,...)
- De connaître les programmes de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité des arts du cirque.
<https://eduscol.education.fr/1733/programmes-et-ressources-en-arts-du-cirque-voie-gt>
- D'entretenir une culture didactique de l'enseignement des arts du cirque à l'école, dans sa dimension pratique et sur le plan de l'articulation connaissances-pratique-crédation.
- De bien connaître le vademecum et toutes les ressources qui y sont indiquées :
<https://eduscol.education.fr/document/45343/download?attachment>
- De s'appuyer sur des ressources auprès de partenaires divers comme :
<https://cirque-cnac.bnf.fr>
- De s'informer sur le fonctionnement des classes de l'enseignement optionnel ou de spécialité arts du cirque, de se déplacer ou prendre contact avec les établissements qui le proposent, de solliciter des enseignants experts pour proposer des mises en œuvre cohérentes et concrètes et éventuellement de les rencontrer ou d'observer les élèves in situ.
- D'envisager des approches interdisciplinaires et d'ouverture sur d'autres arts.
- D'identifier les différents partenaires et ce qui peut se construire avec eux dans un établissement scolaire dans le cadre du Parcours Educatif d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)
- Connaître les outils comme ADAGE et l'actualité avec le PASS Culture.